

**Discours de M. Richard Ferrand,  
Président de l'Assemblée nationale**

**Ouverture du colloque sur la lutte contre la cyberhaine**

Hôtel de Lassay – Jeudi 21 mars 2019 – 19h30

**SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI**

Monsieur le secrétaire d'État chargé du numérique, cher Mounir Mahjoubi,

Mesdames et messieurs les députés, chers collègues,

Mesdames, messieurs,

Tous ceux qui combattent le racisme, l'antisémitisme et les multiples formes de radicalisation sont les bienvenus à l'Assemblée nationale.

Pendant longtemps, les discours de haine restaient du domaine de l'invective et de l'injure, de personne à personne, face à face. Et la législation suffisait à réprimer les agressions verbales comme les délits de presse.

Puis nous avons vu poindre le cyberharcèlement, la radicalisation en ligne, de nouveaux types de menaces beaucoup plus difficiles à contrer. Des attaques d'autant plus odieuses qu'elles n'étaient généralement pas signées : lâches, anonymes, elles proviennent de « tireurs couchés » qui prennent bien soin de ne pouvoir être identifiés.

Quelle dérive, quand on songe aux grandes espérances qu'ont suscitées, il y a vingt ans, les nouvelles technologies, quand elles sont arrivées en France : espace de dialogue et de liberté, coopératif et international, Internet semblait devoir rapprocher les individus et les peuples.

Mais la haine détruit tout, salit tout. Comme l'imprimerie jadis, les nouveaux médias ont été mis au service des pires causes, idéologiques, religieuses ou simplement délinquantes.

Car la cyberhaine n'épargne personne : nous, les élus, en savons quelque chose, cela fait presque partie du métier aujourd'hui... Mais les femmes peuvent se trouver en butte aux méthodes immondes d'une quelconque « ligue du LOL », les enfants peuvent souffrir d'un vrai harcèlement scolaire qui fait d'eux les souffre-douleurs de tout un groupe complètement déresponsabilisé, enfin les communautés, quelles qu'elles soient, deviennent les cibles de vrais appels au meurtre ou à la discrimination.

J'en veux pour preuve les flots d'injures homophobes répugnantes que charrient les réseaux sociaux.

Bref, il est temps de réagir et je remercie Laetitia Avia d'avoir pris l'initiative de cette rencontre – et aussi d'une proposition de loi, afin de faciliter le signalement des contenus illicites et d'en obtenir le retrait dans des délais rapides.

C'est nécessaire pour l'équilibre de notre société, pour la responsabilisation des internautes ;

C'est nécessaire aussi pour notre sécurité, car l'actualité la plus récente a montré que la haine en ligne ne fait parfois que préparer la haine tout court : celle des violences, celle qui passe à l'acte.

A cet égard, je veux saluer la manière dont policiers et gendarmes ont su prendre la mesure du problème et trouver une réponse adaptée en créant une brigade numérique : ils ont montré ainsi que l'État nous protège, non seulement sur tout le territoire, mais aussi dans ce vaste cyberspace qui ne saurait devenir une zone de non-droit.

La propagation de la haine ne doit pas non plus nous inhiber. Il y a, bien sûr, d'autres utilisations des nouvelles technologies, beaucoup plus sympathiques et intelligentes. Surtout, évitons de tout rejeter en bloc ! Ce sont bien les dérives que nous entendons combattre.

Mais nous n'avons pas toujours conscience d'alimenter la machine à haine. Je suis souvent surpris des réponses ordurières ou menaçantes que peut susciter le plus modeste tweet.

Et que dire des photos, des instants privés et familiaux que nous avons parfois l'imprudence de mettre en ligne ?

Il faut que les plus jeunes au moins apprennent à se montrer prudents : ce qui est posté dans l'euphorie du moment pourra toujours être retenu contre nous, détourné, dévoyé, dès lors que le contexte aura changé...

Autrefois, c'était la police politique qui violait la correspondance, à la recherche des erreurs de jeunesse...

Aujourd'hui, nos concitoyens se fichent eux-mêmes, sans trop songer aux usages destructeurs qui pourraient être faits, un jour, de leurs confidences offertes en partage au hasard des publications.

À cela s'ajoute ce que j'appellerais la violence de l'écrit.

Avec les inflexions de la voix, l'expression du visage, toutes les ressources du non-verbal, on peut à la rigueur dire sans dire et contrebalancer son propos par un signe de connivence : l'ironie, l'humour, voire l'autodérision, mais c'est plus rare en politique, peuvent faire passer des messages mi-figue mi-raisin.

Rien de tel avec un mail ou un tweet : rédigée, la phrase qui apparaît sur l'écran a toute la dureté d'un communiqué. Si nous n'édictons pas de règles, nous n'aurons plus le choix qu'entre l'autocensure préventive et l'acceptation du pire.

Alors, faisons preuve de discernement, avançons et légiférons. Barack Obama, un jour qu'il visitait un établissement scolaire, se trouva devant un jeune garçon qui lui demanda comment devenir Président des États-Unis.

Il lui donna deux conseils : « Premièrement, travaille bien à l'école ; deuxièmement, n'aies jamais de compte Facebook ! »

Recommandation amusée et amusante de l'ancien Président qui en dit long sur sa perception des dangers que nous entendons éviter.

Chère Laetitia Avia, cher Mounir Mahjoubi, vous savez ce qui vous reste à faire ! Vous avez un compte, c'est certain ; mais vous travaillez, et je m'en réjouis, à moderniser notre pays pour lui donner le meilleur des nouvelles technologies, en lui épargnant leurs dérives.

Quelles solutions, préventives ou répressives, un État démocratique peut-il mettre en place sans renier les principes de liberté sur lesquels il repose ?

C'est parce qu'il répond à ces questions que votre travail est utile et c'est pourquoi je suis fier que l'Assemblée nationale accueille aujourd'hui cette rencontre.

Soyez sûrs de mon soutien et de mon engagement, comme de la mobilisation des députés français dans ce domaine.

Je vous remercie.